



Remboursement frais de Transport cumul train et voiture

Par cat

J'ai déménagé depuis la rentrée et pour me rendre au travail, j'emprunte pour plus de praticité et d'économie :

- le train durant 10 minutes (je mettrai 35 minutes en voiture) et ensuite, je prends ma voiture pour une durée de 15 minutes.

Bien entendu, j'ai demandé à mon employeur la participation des frais de transport, à hauteur de 50 % mais il m'a été répondu qu'étant donné que j'arrive en voiture au travail, ce n'est pas possible.

Pouvez-vous m'indiquer si je peux bénéficier du remboursement.

Merci par avance.